



CHAMPIONNAT de FRANCE 2008

Division EXCELLENCE - QUADRETTE

SPORT ENTREPRISE

Art. 1 - ORGANISATION ET LIEUX

Le Championnat de France Sport Entreprise Division EXCELLENCE se dispute en QUADRETTE.

Il est ouvert à tous les licencié(e)s titulaires d'une licence F.F.B.S.Q. Bowling, avec autorisation pour jouer en Sport Entreprise (nom de l'entreprise et identification de la région).

Le nombre d'enfants et/ou de conjoints ne devra pas excéder 50% de l'équipe sur la piste.

Il se déroule en 2 phases :

- **Phase régionale** **8 et/ou 9 décembre 2007**
- **Phase nationale** les **29 février, 1^{er} et 2 mars 2008** / **64 équipes**
à **WITTELSHEIM**

Ce championnat décerne un titre national de CHAMPION de FRANCE

Art. 2 - LES EQUIPES ET LES REMPLACEMENTS

De la phase régionale à la phase européenne, chaque équipe ne peut utiliser plus de 6 joueur(se)s, avec un maximum de 5 joueur(se)s par phase.

Sont comptés dans les 6 joueur(se)s :

- les 4 joueur(se)s inscrits sur le bulletin d'engagement, même si un ou plusieurs d'entre eux ne participent pas
- aucun joueur(se) ne peut faire partie de 2 équipes différentes, tout au long des différentes phases
- le remplacement d'un joueur(se) en cours de rencontre, n'est autorisé qu'à l'issue de chaque partie, sous réserve que ce dernier remplisse les mêmes conditions prévues au présent règlement
- le joueur(se) remplacé peut réintégrer l'équipe dans les mêmes conditions

Aucun joueur(se) faisant partie d'une équipe qualifiée en phase nationale et n'ayant joué ne serait-ce qu'une seule partie en phase régionale, ne peut prétendre à jouer au sein d'une autre équipe qualifiée, de la même entreprise (ou société).

Art. 3 - PHASES REGIONALES

A - Déroulement et Titre décerné

- L'organisation de chacune des phases est assurée par le Comité Régional et son délégué Sport Entreprise
- Chaque équipe dispute 2 séries consécutives de **4 parties** chacune, avec décalage de pistes à l'issue de la première série
- Le titre de Champion de Région est attribué à la meilleure quadrette à l'issue des **8 parties**, dans la mesure où **4 équipes minimum** sont engagées dans chaque région
- Si une région administrative n'a pas un minimum de 4 équipes engagées, elle sera automatiquement rattachée à sa région sportive
- Si une région sportive n'a pas un minimum de 4 équipes engagées, elle sera automatiquement rattachée à l'inter région dont elle dépend

B - Date Limite d'Inscription

- Elle est fixée par le Comité Régional et son délégué Sport Entreprise

Art. 4 - PHASE NATIONALE

Elle est organisée par le C.T.S. Bowling National.

A - Qualification

- Elle est réservée aux **64 équipes** qualifiées de la façon suivante :
 - les équipes Championne de Région
 - les équipes qualifiées au prorata des équipes engagées dans chaque région administrative ou sportive, à l'issue des phases régionales
 - l'équipe CHAMPIONNE de la Division PROMOTION

B - Déroulement et Titre décerné

- Chaque équipe dispute les éliminatoires en jouant 2 séries consécutives (ou non) de 4 parties chacune, avec décalage de pistes à l'issue de la première série
- Les 16 meilleures qudrettes seront retenues pour disputer la finale en système « Petersen » de 2 poules de 8 équipes, composées de la façon suivante :
 - Poule A pour les équipes « Impair » du classement
 - Poule B pour les équipes « Pairs » du classement
- **Le titre national est attribué par un match de classement à l'issue des 7 rencontres, entre les premiers de chaque poule, puis la 3^{ème} place entre les seconds de chaque poule et ainsi de suite**
- **En cas d'égalité, les équipes seront départagées par le total quilles à l'issue des 16 parties**
- Une récompense est attribuée au meilleur individuel sur le total quilles des **16 parties**

Art. 5 - ENGAGEMENTS

A - *Bulletin* (édité par la Commission Sport Entreprise du CTS Bowling National)

- Le capitaine d'équipe doit le remplir de façon complète et lisible, puis l'adresser à son responsable régional de la compétition
- Il est accompagné d'un chèque de **60,00 Euros** par équipe et doit parvenir au Comité Régional par l'intermédiaire du délégué Sport Entreprise de la région, avant la date limite d'inscription
- Il comportera 4 noms, ainsi que celui du remplaçant éventuel
- La réversion au CTS Bowling National de **48,00 Euros** par équipe engagée, sera régularisée par chacun des Comités Régionaux
- L'engagement d'une équipe comporte pour celle-ci, l'obligation de participer à toutes les rencontres pour lesquelles elle s'est engagée et/ou qualifiée, sous peine de sanctions

C - *Frais*

- Le montant des parties en phase régionale est à la charge de chaque équipe
- Le montant des parties en phase nationale est à la charge du CTS Bowling National
- Le forfait d'une équipe n'entraîne pas le remboursement des sommes versées

Art. 6 - FORFAIT, REPECHAGE ET DISQUALIFICATION

- Les équipes qualifiées pour la phase nationale, sont tenues de confirmer leur participation ou leur forfait au plus tard le **2 février 2008**, auprès du responsable de la compétition
- En cas de forfait, c'est le CTS Bowling National qui procèdera au remplacement de l'équipe absente, par la première équipe éliminée de la région administrative, ou de la région sportive concernée
- En cas de non respect du présent règlement, le CTS Bowling National peut être amené à disqualifier une équipe.

Art. 7 - CONTROLE

Tous les règlements généraux de la F.F.B.S.Q. sont applicables à cette compétition. Le Comité Technique et Sportif - Bowling National se réserve le droit de toute modification au présent règlement et au bon déroulement de la compétition.

Art. 8 - PHASE EUROPEENNE

Elle est organisée par le BOWLING EUROPEEN CORPORATIF.

A - *Date et Lieu*

- **Championnat d'EUROPE**
- **du 30 avril au 3 mai 2008 à PALERME en ITALIE / Sicile**

B - *Qualification*

- Elle est réservée aux **10 équipes** qualifiées de la façon suivante :
 - l'équipe Championne de France **2008**

- les 2 autres équipes du Podium
- les 7 meilleures équipes suivantes au score, toutes équipes finalistes confondues

- Elles se présenteront dans la même formation ayant évolué durant la saison en cours de la Division EXCELLENCE, avec un maximum de 5 joueur(se)s

C - Déroulement et Titre décerné

- Éliminatoire : 3 séries de 3 parties chacune, non consécutives
ou 2 séries de 4 parties chacune, non consécutives
- Demi-Finale : 1 série de 3 parties
- Finale : 1 série de 3 parties
- Le titre européen est attribué à l'issue des 15 (ou 14) parties cumulées

D - Frais

- Le montant des engagements de chaque équipe, est pris en charge par le CTS Bowling National
- **Les dépenses d'hébergement de l'équipe Championne est pris en charge par le CTS Bowling National**
- Une indemnité de déplacement sera allouée à chacune des 10 équipes qualifiées, **en fonction de son classement en finale nationale**

E - Remarque

Les conjoints (certificat de mariage obligatoire), ainsi que les enfants à charge, des catégories Cadet et Junior uniquement (copie du livret de famille obligatoire), sont autorisés à participer aux Championnats d'Europe Sport Entreprise, sous réserve qu'il n'y ait qu'un seul élément par équipe.